

En bref

Vœux du maire : le retour

Le journal de Natacha est revenu cette semaine, par le biais de son courrier des lecteurs, sur une actu très fraîche : la cérémonie des vœux de la princesse et surtout le départ de Jacky Héning juste après le discours et donc avant d'avoir pu entendre la chorale du CCAS. Un crime de lèse-majesté manifestement (en fait juste l'occasion de pouvoir taper un peu sur l'ancien maire de Calais. On se demande si le journal passerait le courrier d'un lecteur qui écrirait pour revenir sur la réouverture de Prisunic pendant les fêtes de Noël de l'avis général assez pitoyable. Non, sans aucun doute, c'est un journal municipal... Mais passons...) Bien que Jacky Héning ait déjà apporté cette précision, il nous faut donc revenir sur le pourquoi de ce départ qui a échappé à certaines personnes. Non, Jacky Héning ne méprise pas les chanteurs de la chorale du CCAS ! S'il est parti plus tôt que les autres, c'est tout d'abord qu'il aurait déjà dû être à Strasbourg ce lundi et que pour y être le mardi pour l'activité parlementaire, il lui fallait se lever à 3 h pour démarrer de Calais à 4 h le lendemain matin. Il souhaitait donc pouvoir dormir quelques heures. Dommage que certains ne veuillent ou ne puissent le comprendre... Et si leur choix électoral ne tient « qu'à » ça, c'est bien dommage au moment où les amis de Mme Bouchart au gouvernement n'en finissent plus de martyriser les familles modestes. Mais au fait quand Natacha brille encore aujourd'hui par son absence dans divers domaines de l'activité municipale (sport, culture...), ça ne choque personne ???

Calais libéré ? Mon œil ouais !

Cela fait quelques jours à peine, une chaîne de télévision nationale présentait furtivement, mais concrètement, Calais capitale du chômage.

Des propos à rapprocher de ceux tenus par celle qui préside aux destinées de notre ville lors du dernier conseil municipal.

Mais comment cela peut-il être possible, dès lors que l'on a appris (cela fait presque un an), que Calais était désormais libéré, que des milliers d'emplois allaient voir le jour, que « *tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes* ».

Mais, très vite, la réalité du monde sauvage dans lequel nous vivons, s'est imposée à nous.

La dentelle s'est mise à supprimer les emplois à tour de bras.

Les établissements d'hôtellerie et de restauration, privés de Britanniques, ont commencé à tirer dangereusement la langue, au point de voir disparaître certains contrats. L'industrie a commencé à chômer, et les prestataires de services à voir leurs commandes diminuer. Des plans de licenciements ont vu le jour.

Le manque de pouvoir d'achat et de Britanniques a fait reculer fortement l'activité commerciale et l'emploi qui y est attaché.

Le port s'est déclaré déficitaire pour la première fois depuis de nombreuses années, la société Seafrance annonce un recul d'activité de 20 %, pouvant être la cause de plusieurs centaines de licenciements...

Mais pincez moi, ceci est un mauvais rêve !

Heureusement que le pouvoir local travaille ardemment au lancement de petits, mais nombreux projets, et que grâce à son journal municipal « *le vrai*

maire de Calais » (en photo à la une du journal municipal du 01 février) nous informe régulièrement de l'arrivée de telle ou telle enseigne ! Et, là encore, les empêcheurs de tourner en rond de s'y mettre pour nuire à la princesse et forcément à Calais.

Les « communistes » de la société Eras Métal, troublés par l'attitude désobligeante de la mairie à leur égard, prennent du recul et pensent à haute voix que si l'on ne veut pas d'eux ici, ils pourraient bien aller ailleurs. Le Sous-Prefet de Calais, probablement membre de la cellule du parti de Calais-Nord, casse la baraque en déclarant qu'IKEA ne viendra pas, ou plus exactement qu'il n'y croit pas. Et d'ajouter que de nombreux projets ont du retard, qu'il est temps d'accélérer, que ce qui avait été pensé pour la ZAC 2 s'oppose aux souhaits des nouveaux princes...

Ainsi donc, la situation ne sera restée idyllique que le temps de l'expression de la promesse. Et comme si cela ne suffisait pas, voilà que le nouveau maître de l'agglomération, rajoutera du tourment au tourment en imposant, alors qu'il n'y en a nul besoin, les familles modestes !

Certains l'ont aujourd'hui particulièrement mauvaise de s'être laissés ainsi abuser. Sans que cela ne les exonèrent de responsabilités, ils peuvent dès aujourd'hui nous rejoindre dans le combat que nous menons pour ramener Calais dans le 21^e siècle.

Après tout, chacun a droit à l'erreur, autrement comment Nicolas Sarkozy aurait-il pu être élu ?

Coup d'œil sur le journal paroissial

Le premier numéro du journal paroissial, est enfin arrivé dans vos boîtes aux lettres fin janvier (on n'a pas pu en parler plus tôt : le sommaire du Rusé était déjà très chargé...). On passe sur les 15 jours de retard (il était annoncé pour le 15 du mois...), il faut bien un temps de rodage. Nous sommes compréhensifs. On passe sur l'édito de Natacha Bouchart. Un grand moment ! Vous jugerez par vous-même.

En revanche on ne peut que constater que celle qui reprochait à « Calais-Réalités » d'être un journal à la gloire de Jacky Hénin (!!!) consacre un dossier de 3 pages à la cérémonie des vœux de la princesse (ce qui n'arrivait jamais autrefois), tout à la gloire de la nouvelle majorité.

Autre constat (mais on le savait déjà), les nouveaux élus connaissent mal leur ville. La preuve : les déclarations de Michèle Courmont à l'occasion de la pose de la 1^{ère} pierre de la résidence de la Minoterie : (cette pose marque) « la

volonté de l'OPH d'être présent dans tous les quartiers de la cité et non plus uniquement sur le Beau-Marais ou le Fort-Nieulay ».

Cela veut donc dire, que ni Michèle Courmont ni Natacha Bouchart (présente lors de cette pose) ne savent que l'OP est déjà présente dans de nombreux quartiers de la ville: Mollien, avenue Blériot, Boulevard curie, rue de Londres..., et que de nouveaux logements ont vu le jour : rue du Cheval Gris, boulevard Victor Hugo, rue Bayard, rue de la tannerie, quai du commerce.. .

Enfin, vous avez sans doute remarqué que la lettre recommandée envoyée par Jacky Hénin pour réclamer le respect u droit d'expression de l'opposition a été publiée dans les colonnes. La balle est désormais dans le camp de la nouvelle majorité...

Agyus a réponse à... rien !

L'adjoint à l'urbanisme, Mr. Agius vient de trouver un nouveau slogan l'exonérant de ses responsabilités.

Interpellé par les riverains de la route de Gravelines qui souhaitent profiter des travaux d'assainissements afin que la ville refasse leurs trottoirs, M. Aguys, incapable de répondre à cette demande n'hésite pas à rejeter toute responsabilité sur l'ancienne municipalité qui aurait laissé une situation catastrophique (rien que cela !!). Heureusement que le ridicule ne tue pas !! Au fait, savez-vous comment cet adjoint est perçu en mairie ? C'est « M. Je ne sais pas... je vais me renseigner ».

Dorénavant se sera « Mr. Je ne sais pas... je vais me renseigner » auquel il faudra ajouter « c'est pas de ma faute, c'est la faute de l'ancienne municipalité ». Jusqu'à quand ? Jusqu'à ce qu'un Calaisien lui fasse comprendre qu'il est peut-être dorénavant tant de s'assumer... Tout seul, comme un « grand ».

Cité de la Dentelle : époustouflant et magnifique pour Chantal Thomass

« C'est immense, époustouflant, magnifique. Je ne m'attendais pas à un édifice de cette taille. C'est très bien fait, très bien pensé. Je trouve l'extérieur magnifique. Les architectes ont fait un travail remarquable, tout comme les scénographes. C'est impressionnant ! » Cette phrase, on la doit à la grande créatrice et styliste, Chantal Thomass en visite à la future Cité internationale de la Dentelle et de la Mode la semaine passée. Tout ça pour dire que si la Cité voit le jour ce n'est en aucune façon grâce à la princesse qui va malgré tout tenter de s'approprier le bébé en l'inaugurant (comme elle le fait avec tous les équipements réalisés par l'ancienne équipe). C'est pas beau de s'approprier le travail des autres !!!

Alors encore une fois, la Cité de la Dentelle, c'est merci qui ? Merci Jacky !

Promis : « on allait voir ce que l'on allait voir ! »

Par l'intermédiaire de son journal municipal quotidien préféré, Mme le Maire faisait savoir, peu de temps après son élection, que dorénavant la ville ne louerait plus de véhicule à une société spécialisée dans cette activité (trop proche de l'ancienne municipalité !).

Oui mais voilà, à Calais comme ailleurs, n'en déplaise à la princesse, le code des marchés

publics s'y applique... Et qu'est-il arrivé ? Ladite société a été retenue... et sera donc à même de louer des véhicules à la ville !! Morale de cette histoire ?

Peut-être que tout ce qui avait été diligenté par l'ancienne municipalité n'est pas à rejeter. L'honnêteté du quotidien qui a si bien informé ses électeurs en annonçant l'info de la princesse l'amènera sans aucun doute à

rectifier après avoir pris connaissance (et bien sûr vérifié !!) de cette information. D'autant plus que la société est nommément citée !

A noter que certains élus de cette nouvelle majorité n'avaient, au moment de cette parution, que peu apprécié tant la démarche du maire que celle du quotidien !